

**CANAL
PSY**

L'ENFANT CASÉ, INTERVIEW
CATHERINE BONNET
ADOLESCENCE ET CULPABILITÉ
ANNE-CLAUDE FROGER
SENTIMENT DE CULPABILITÉ ET CRÉATION
SÉBASTIEN DOMENGET

Canal Psy

ISSN : 2777-2055

Éditeur : Université Lumière Lyon 2

Bimestriel
3,05 €

Culpabilité :

manque



et excès

ÉCHO...
Quelques aspects
de la réforme de
la Licence...
et vos Rubriques
Agenda

N°59

Juin - Juillet 2003

Illustration : Michaël
Mastrangelo

59 | 2003

Culpabilité : manque et excès

 <https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=912>

Référence électronique

« Culpabilité : manque et excès », *Canal Psy* [En ligne], mis en ligne le 20 octobre 2020, consulté le 07 juin 2024. URL : <https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=912>

DOI : [10.35562/canalpsy.912](https://doi.org/10.35562/canalpsy.912)

SOMMAIRE

Noëlle D'Adamo
Édito

Dossier. Culpabilité : manque et excès

Catherine Bonnet et Noëlle D'Adamo
Interview de Catherine Bonnet auteur du livre *L'enfant cassé, l'inceste et la pédophilie*, Albin Michel, Paris, 1999

Anne-Claire Froger
Adolescence et culpabilité « je t'aime, moi non plus... »

Monique Domenget
Sentiment de culpabilité et création

Écho

Jean-Marc Talpin
Quelques aspects de la réforme de la Licence...

Édito

Noëlle D'Adamo

TEXTE

- 1 La culpabilité fait partie intégrante de l'homme. Elle le guide, lui fait faire des choix, le fait souffrir aussi. Elle est moteur ou frein, dans tous les cas, signe de vie.
- 2 C'est dans le manque ou l'excès que nous avons choisi de l'étudier : Catherine BONNET nous parle des effets sur la société que produit la découverte des réseaux pédophiles dans une interview sur son dernier livre *l'Enfant cassé*. Anne-Claire FROGER décrit une forme de culpabilité institutionnelle et les relations qu'elle entraîne avec les adolescents accueillis. Enfin, Monique DOMENGET nous montre comment la culpabilité peut être source de création.
- 3 Et puis, quelques mots de Jean-Marc TALPIN sur les changements à l'Université : le parcours licence qui remplace les trois premières années et à propos duquel nous sommes, avouons-le, un peu perdus...

AUTEUR

Noëlle D'Adamo

Dossier. Culpabilité : manque et
excès

Interview de Catherine Bonnet auteur du livre *L'enfant cassé, l'inceste et la pédophilie*, Albin Michel, Paris, 1999

Catherine Bonnet et Noëlle D'Adamo

DOI : 10.35562/canalpsy.958

NOTES DE LA RÉDACTION

Interview par Noëlle D'ADAMO.

TEXTE

Canal Psy : Pourquoi avoir choisi de faire un rappel historique au début de votre ouvrage ? Que vient-il nous dire de la situation actuelle ?

Catherine BONNET : Par goût, la plupart de mes livres ont une introduction historique. J'avais observé des mouvements pendulaires de la société au travers des pratiques de recueil des enfants abandonnés. Il m'a semblé difficile de rédiger un livre sur la clinique et la psychothérapie des victimes d'inceste et de pédophilie sans faire de lien avec le passé.

De plus l'apparition soudaine, durant l'année 1997, de quatre poursuites disciplinaires à mon encontre en l'espace de six mois a suscité ma curiosité. Bien que les diagnostics médicaux que j'avais élaborés, aient été confirmés par des collègues, j'ai été soupçonnée d'avoir adressé à des magistrats « des mensonges » en guise de certificats médicaux et de signalements. Ce mot « mensonge » m'a rappelé les querelles du siècle précédent. J'ai alors fait l'hypothèse que ces procédures indiquaient l'émergence d'un nouveau courant de rétractation de la société juste après la découverte des réseaux belges. Pour vérifier cette intuition, il fallait lire des médecins du milieu du XIX^e siècle.

Comment des scientifiques français ont-ils pu, en effet, oublier pendant 100 ans qu'Ambroise TARDIEU, professeur agrégé de médecine

légale à Paris, fut le premier à attirer l'attention de la communauté médicale sur ces questions ? Dès 1856, il publie un premier article sur ce thème : « Des attentats à la pudeur et au viol » dans lequel il dévoile l'inceste dont étaient victimes certains enfants : « Les liens du sang, loin d'opposer une barrière à ces coupables entraînements, ne servent trop souvent qu'à les favoriser : les pères abusent de leur fille, des frères abusent de leurs sœurs. » (TARDIEU, 1856)

La publication de ses travaux soulève un débat parmi les experts médico-légaux dont certains mettent en doute l'imputation des déformations des organes génitaux des enfants à des adultes et particulièrement à ceux de la famille. Peu à peu deux courants de pensée contraires s'ébauchent : les partisans des enfants victimes et ceux qui n'ont de cesse de produire une psychopathologie du faux témoignage, du mensonge et du vice dont seraient capables des enfants. Les articles se succèdent rédigés par des professeurs de médecine connus : Alfred FOURNIER, « Simulations d'attentats vénériens sur de jeunes enfants » en 1880, Claude BOURDIN, « Les enfants menteurs » en 1883, Auguste MOTET, « Du mensonge des enfants » en 1883, etc.

Les travaux des parlementaires en sont influencés. Dès 1881 certains élaborent un projet de loi. Après neuf ans de discussion, le parlement vote, le 24 juillet 1889, une première loi sur la « protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés. » La déchéance de la puissance paternelle des parents auteurs de sévices ou incapables d'éduquer leurs enfants est adoptée. Puis une seconde loi relative à la « répression des violences, voies de fait, actes de cruauté et attentats commis sur les enfants » est également votée le 19 avril 1898.

Néanmoins le courant des partisans des « enfants menteurs » l'emporte au début du XX^e siècle : Le 30 juin 1904, une loi « relative à l'éducation des pupilles de l'assistance publique difficiles ou vicieux » est adoptée par le parlement français.

Cette éclipse d'une question capitale pour la société, celle de la maltraitance de ses enfants, a duré quelques décennies puisqu'il faut attendre que des Américains exhument les travaux d'Ambroise TARDIEU : Deux radio pédiatres, J. CAFFEY, en 1946, F. N. SILVERMAN en 1953 constatent que certaines fractures observées sur des radios ont pour origine des sévices physiques provoqués et ne sont pas des chutes

spontanées. En 1962, C. H. KEMPÉ, F. N. SILVERMAN et B. F. STEEL rompent le silence sur la souffrance des enfants battus, en précisant que les parents sont à l'origine des coups observés. À cette occasion ils rendent hommage au « syndrome of Ambroise Tardieu ». Leurs travaux exportés prennent néanmoins, à leur arrivée en France, dans les années 1960, le nom de « Syndrome de Silverman »...

Des pédiatres français dont le Professeur Pierre STRAUSS, après avoir créé en 1979, l'Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée (AFIREM) invitent à Paris, en 1982, C. H. KEMPÉ et ses collègues pour y tenir le congrès mondial de la Société internationale pour la prévention des mauvais traitements (IPSCAN) que ces Américains ont fondé, en 1976, aux USA. L'intérêt envers l'enfance maltraitée se répand à nouveau en France.

Progressivement la redécouverte en France de l'enfance maltraitée prend un nouvel essor pour être couronnée par le parlement, le 10 juillet 1989, lors du vote d'une loi qui organise le recueil des signalements des enfants maltraités. Cent ans se sont écoulés depuis la première loi du 24 juillet 1889 à l'initiative d'Ambroise TARDIEU. Combien d'années perdues sur le plan scientifique au détriment des enfants victimes tant le tabou sur l'inceste et la pédosexualité est difficile à lever !

Canal Psy : Pourquoi dites-vous que FREUD fait d'Œdipe un monstre ?

Catherine BONNET : L'origine du renversement des enfants victimes souffrant de violences sexuelles en coupables a été complexe à Vienne comme en France. Sigmund FREUD, venu à Paris d'octobre 1885 à février 1886, est présent lors de ces querelles scientifiques. Il rend publique sa première théorie, le 21 avril 1896, à la Société de Psychiatrie et de Neurologie dans une communication dont l'intitulé est : « Étiologie de l'hystérie » (FREUD, 1997), mais il se rétracte dès 1897. Il renonce alors à sa théorie dite « traumatique » pour élaborer les années suivantes une seconde théorie qu'il rend publique, en 1905, à Vienne : « Trois essais sur la théorie de la sexualité infantile » (FREUD, 1964).

Comment comprendre que Freud ait rédigé le complexe d'Œdipe en tronquant le début de ce mythe pour asseoir sa théorie des

fantasmes ? Pourquoi a-t-il opposé la théorie de la réalité traumatique à celle des fantasmes alors que les fantasmes découlent de la réalité même si elle est traumatique ?

En s'inspirant du mythe d'Œdipe, FREUD semble avoir oublié que le roi Laïos avait commis un acte pédophile sur le fils d'un ami qui l'avait accueilli. Comme l'oracle lui avait prédit qu'il serait tué par l'enfant qu'il mettrait au monde, il confia Œdipe à un berger pour le faire mourir par exposition sur une montagne. Le berger lui désobéit et confia ce bébé à un couple stérile, Polybe et Mérope. Ces derniers l'élevèrent comme leur fils, ne l'informant pas de ses origines.

Lorsqu'un oracle annonça à Œdipe qu'il tuerait son père et aurait une liaison avec sa mère, il ne retourna pas voir ses parents d'adoption car il avait tissé des liens d'amour avec eux. Les ayant quittés pour les protéger, il rencontra en chemin un homme provocant qu'il tua pour se défendre, ignorant que cet homme Laïos, était son père génétique. Il vit en Laïos un inconnu violent contre lequel il devait se protéger. Était-ce là un véritable parricide puisque Laïos n'était pas celui avec lequel il avait établi des liens paternels ? Après avoir résolu l'énigme du Sphinx, c'est une veuve inconnue qu'il crut épouser. Était-ce là un inceste ? FREUD a néanmoins utilisé dans l'interprétation du mythe d'Œdipe, des mécanismes d'inversion propres aux agresseurs.

Pourquoi FREUD a-t-il renversé la situation d'Œdipe en faisant de Laïos, pédosexuel et presque infanticide, une victime de parricide et Œdipe un monstre à condamner, un fils dont il faut se méfier ou un être aux prédispositions instinctuelles dont il faut s'empressement de cadrer les fantasmes ? FREUD comme d'autres semblent avoir dénié les faits d'érotisation précoce des enfants, en tronquant la réalité traumatique des agressions sexuelles induites dans la confusion du passage de la tendresse à l'érotisme, des fantasmes qui peuvent en résulter.

Sa seconde théorie a aussi trouvé parmi ses élèves de nombreux adeptes dont les jalousies féroces ont tout fait pour retarder la connaissance des travaux pionniers de FERENCZI sur la souffrance des enfants élevés dans cette confusion qu'il a décrite avec tant de clarté dans sa communication exposée magistralement en septembre 1932 au 12^e congrès international de psychanalyse à WIESBADEN. Il sera traduit par BALINT en 1949 sous un titre évocateur : « Confusion de

langue entre un adulte et un enfant : le langage de la tendresse et de la passion » (FERENCZI, 1962). La prépondérance de cette seconde théorie a été également favorisée pour d'autres raisons, en particulier l'inexistence de la pédopsychiatrie et l'absence de travaux scientifiques sur les traumatismes de la guerre.

Quelle que soit la réponse à cette interprétation partielle du mythe d'Œdipe, FREUD, par son influence, a largement entretenu des générations de psychiatres dans l'idée qu'il était banal que des enfants aient des jeux sexuels post traumatiques, des masturbations compulsives impudiques, repoussant dans l'inconscient la véritable analyse d'une pathologie liée au traumatisme et aux mécanismes de défense utilisés par l'enfant victime pour se protéger de la violence d'un agresseur sexuel : le clivage, l'identification à l'agresseur et le déni de sa propre souffrance.

Canal Psy : Comment expliquez-vous cette difficulté de reconnaissance par la société des enfants victimes ?

Catherine BONNET : Si l'envolée médiatique de l'été 1996, depuis l'affaire belge, a eu le mérite d'attirer l'attention de nombreux parents de tous milieux qui sont venus demander un avis pour protéger leurs enfants, elle a eu aussi pour effet de voir renaître des stratégies de méfiance envers les enfants. Ces doutes ont surgi dans un climat de bouleversement des mutations de la famille et tout particulièrement de la fonction paternelle. Mais comment croire qu'un père ou une mère soient capables d'utiliser pour leur propre plaisir sexuel, le corps d'un enfant qu'ils ont conçu ?

Cette importante médiatisation des effets de la violence sexuelle faite aux enfants face au peu de compréhension des passages à l'acte des auteurs, en accentue la monstruosité. Le caractère caché, double, de ces personnalités qui semblaient jusqu'au dévoilement pour leur entourage en dehors de tout soupçon, inquiète les parents surtout en situation de divorce. Tout le monde aimerait savoir comment reconnaître un enfant victime et comment démasquer un auteur.

C'est dans ce nouveau climat où la société a eu à la fois peur et a été fascinée par la chasse au pédophile que l'enfant victime est redevenu un bouc émissaire. La communauté scientifique s'est à nouveau scindée en deux courants grâce à l'importation d'une nouvelle théorie

des enfants menteurs qui a transformé le terme révélations en allégations dont le sens est affirmation. Puis un glissement subtil s'est opéré pour remplacer le mot mensonge du siècle précédent par celui de fausses allégations.

Que cherche-t-on à dénier cette fois-ci ? Il semble que ce soit le dévoilement d'un aspect caché de l'inceste révélé par des enfants qui a pris un essor avec le développement d'Internet : l'utilisation par des parents incestueux de leur enfant à des fins de production de pornographie infantile ou d'exploitation sexuelle organisée par des réseaux.

La méconnaissance des effets de la manipulation psychique qui accompagnent l'une des formes cliniques décrites de manière si lumineuse par Sandor FERENCZI, en a fait le lit. Ces passages à l'acte progressifs de gestes apparents de tendresse envers l'enfant vers des zones érogènes de son corps peuvent parfois lui faire découvrir des sensations de plaisir. Ils produisent la plus grande confusion dans son développement et les symptômes qui en dérivent, passent longtemps inaperçus.

La psychothérapie de ces enfants érotisés insidieusement permet d'observer la levée du mécanisme d'identification à l'agresseur à l'origine de ces symptômes et leur amélioration. Certains enfants ont la capacité d'exprimer les sentiments contradictoires qu'ils éprouvent : « C'est une torture, Docteur, que quelqu'un vous touche de force et que cela fasse guili, guili ».

Mais ces comportements hyper sexualisés que manifestent ces enfants, dérangent les adultes et parfois paralysent leur capacité à comprendre. Et pourtant ce vécu de plaisir associé aux agressions sexuelles risque d'imprégner les fantasmes sexuels de l'enfant victime à sa puberté s'il n'a pas bénéficié d'une élaboration de sa souffrance psychique et s'il n'a pas été protégé.

Ce retour des querelles autour de la crédibilité de l'enfant victime a de graves conséquences, celles : De maintenir le lien avec le parent présumé auteur des agressions sexuelles, au nom de la famille mais à quel prix, celui de souvent casser l'enfant victime ; d'entraver les actions de sensibilisation et de formations des professionnels en contact avec les enfants pour leur apprendre à dépister les

maltraitements sexuels ; de retarder les travaux de recherche nécessaires pour mieux comprendre les mécanismes et les stratégies de défense des présumés agresseurs.

Canal Psy : Comment la problématique de la paternité s'articule-t-elle avec la question de la maltraitance sexuelle ?

Catherine BONNET : Lorsqu'un conjoint apprend que l'auteur présumé est l'autre conjoint, c'est un cataclysme. Même si la situation de divorce l'avait éloigné sur le plan affectif de son conjoint, le parent non agresseur est bouleversé : Comment a-t-il pu partager sa vie et concevoir un enfant avec un agresseur sexuel présumé sans le découvrir ? Face à ce choc, il présente des réactions de dépression, de colère, d'anxiété, etc. Ce sont des réactions normales face à une situation anormale. Au lieu d'en analyser le sens, le courant en faveur des fausses allégations a tenté, ces dernières années, de convaincre la société que ces parents « protecteurs » surtout lorsqu'il s'agit de mères, sont en fait des « hystériques », des « menteuses » ou « des manipulatrices » au prétexte qu'elles utiliseraient l'arme de l'inceste au décours de divorce. Mais aucune étude connue, en France, n'a démontré que cette théorie était exacte sur le plan scientifique, alors que les Américains l'ont invalidée. Leurs publications semblent ignorées.

Les données statistiques montrent que la majorité des auteurs d'agressions sexuelles en famille sont majoritairement des hommes. Elles sont probablement sous évaluées car la maltraitance sexuelle est également exercée par des femmes, mais la pédophilie féminine reste encore taboue. Les premières à porter plainte, ont dévoilé l'inceste de leurs pères, puis de leurs grands-pères, leurs oncles, leurs frères. Maintenant le voile se lève progressivement sur les mères, les grands-mères, etc. Il faudra sans doute attendre quelques années pour obtenir des études épidémiologiques plus exactes des auteurs d'agressions sexuelles au sein des familles.

Néanmoins pour avoir suivi en psychothérapie des femmes enceintes en détresse, j'ai observé des comportements de violence faites au fœtus par leur conjoint après l'annonce de cette grossesse qui n'avait pas été décidée d'un commun accord par le couple. Des mères d'enfants de moins de 6 ans victimes d'inceste confient souvent avoir subi des violences physiques, émotionnelles et sexuelles dès la

grossesse. Il semblerait qu'il y ait donc un lien entre la violence d'un conjoint déclenchée par la grossesse et certains incestes précoces.

Cette forme d'inceste pédophile qui débiterait sous forme de violence faite au fœtus dès la grossesse, est-elle différente de l'inceste qui commence après l'âge de 10 ans ? Ces passages à l'acte pédosexuels peuvent s'interpréter comme une sorte de vengeance et de jalousie envers l'enfant puisque ces hommes vivent la présence du fœtus, puis du bébé, comme la perte d'une relation de domination fusionnelle sur leur femme. N'est-ce aussi pas une manière de refuser un enfant dont la conception semble leur avoir été imposée ? Une forme de paternité impossible ?

Ainsi maternité et paternité génétiques posent des questions fondamentales à la société : Les liens génétiques ne semblent pas protéger l'enfant d'un passage à l'acte incestueux pas plus que de l'infanticide.

L'augmentation des divorces inquiète tant les pères qui craignent de ne plus voir leurs enfants que la société en a oublié son bon sens. Le divorce favorise le dévoilement de l'inceste que ce soit une mère ou un père car l'enfant parle plus facilement de ses souffrances subies lorsqu'il n'est plus en contact avec le parent présumé agresseur.

Canal Psy : Quels liens faites-vous avec les traumatismes de guerre ?

Catherine BONNET : Ces questions de famille sont si difficiles à admettre qu'il m'a semblé utile de comparer les traumatismes de guerre à ceux des agressions sexuelles. Un certain nombre de symptômes sont semblables, tout particulièrement lorsque l'enfant est agressé dans un contexte de terreur avec des menaces sur sa vie. L'effraction traumatique dans le psychisme a les mêmes effets sur la vie quotidienne : une ou plusieurs images émergent de la réalité traumatique et reviennent avec un cortège de symptômes accompagnateurs, répéter le souvenir de l'effraction : la nuit, sous la forme de cauchemars à répétition ; le jour, sous la forme de remémoration en flash-back.

L'enfant en a peur et développe des comportements d'évitement par crainte de revivre les émotions qui accompagnent le retour des images. Alors que les adultes en parlent spontanément, l'enfant ne le

dit pas de lui-même. Mais il se sent coupable car il se croit « fou » ou « obsédé » surtout si les images sont sexuelles.

Les médecins et la société accèdent plus facilement à la souffrance psychique des enfants traumatisés par la guerre parce qu'elle ne les confronte pas à la représentation de la sexualité et à la peur que suscite l'inceste.

Canal Psy : Quelles difficultés rencontre-t-on dans la psychothérapie de ces enfants victimes d'agressions sexuelles ? Quel cadre nécessaire est à mettre en place ? Quelles précautions ?

Catherine BONNET : Les enfants vont-ils oublier les agressions sexuelles subies sans psychothérapie ? Telle est la question que posent la plupart des parents d'enfant victimes lorsqu'ils amènent leurs enfants consulter : « S'il vous plaît, Docteur, c'est urgent, mon enfant dit... et a tels symptômes... pourriez-vous me dire s'il a ou non été agressé sexuellement ? » Mais la plupart des parents souhaitent repartir de la consultation avec un autre diagnostic. Il est éprouvant d'avoir à leur annoncer ce diagnostic car ils en souffrent et craignent que leur enfant ne s'en remette jamais.

Si le dépistage est une étape complexe, le temps de la psychothérapie est également délicat. Pour qu'un enfant puisse bénéficier réellement des bienfaits d'un travail d'élaboration psychique des conséquences des agressions, il est absolument impératif qu'elles cessent complètement. Un enfant peut-il arrêter d'avoir peur et sortir de la confusion s'il continue à subir des menaces, des attouchements voire des pénétrations ? Une psychothérapie a toutes les raisons d'échouer lorsque le contact avec l'agresseur persiste, car l'enfant ne peut pas cicatriser une effraction psychique qui reste béante. Il va bloquer son développement psychique et physique.

Au nom des liens du sang, peu d'adultes semblent réaliser, en France, qu'il n'est pas possible de guérir de la violence de l'inceste quand on oblige l'enfant à garder des contacts avec son parent agresseur. Comment peut-on comprendre qu'un enfant qui continue à vivre sous des bombardements persiste à manifester des symptômes sans prendre conscience qu'il ne pourrait en être différemment pour une enfant victime d'agressions sexuelles ?

Une psychothérapie d'enfant victime ne peut en effet commencer qu'après l'évaluation la plus précise du danger que l'enfant encourt afin de tout mettre en œuvre pour assurer sa protection. C'est aussi en évaluant les capacités de ses parents à y participer que le « psy » décidera comment mettre en place le cadre judiciaire : soit que le ou les parents acceptent de porter plainte pour leur enfant, soit que le médecin établisse un signalement.

Le malaise est actuellement grand puisque de plus en plus de médecins ont fait ou font l'objet de poursuites et/ou de condamnations disciplinaires. Ces stratégies d'attaques de parents présumés agresseurs ont eu le mérite de mettre à jour une défaillance dans la protection juridique des médecins qui signalent. Il n'est pas normal de signaler et ensuite se voir poursuivre et puis condamner.

Les médecins espèrent que des parlementaires français s'inspireront des textes des USA, du Canada et du Québec qui, bien en avance sur nous, ont introduit une réelle protection juridique de tous ceux qui signalent comme l'évoque Ronda BESSNER¹ dans une communication qui fait un état des lieux sur la question.

Le cadre idéal de la psychothérapie est réalisé avec la fin des agressions tant physiques, sexuelles qu'émotionnelles et l'assurance de la protection judiciaire de l'enfant. Au fil du temps, les enfants reprennent goût à la vie. « On les retrouve comme avant » disent alors les parents qui eux aussi ont besoin d'un accompagnement parallèle.

Certains « psys » pensent qu'il est préférable que ce ne soit pas la même personne qui accompagne le dévoilement et celle qui entreprend la psychothérapie. Cette passation est possible pour des enfants de plus de 7 ans, car l'enfant est capable d'accéder au raisonnement. En revanche, les enfants plus petits dévoilent souvent par petits « morceaux », il est difficile de mettre en place un tel changement. Mieux vaut s'adapter aux besoins de chaque enfant.

Mais les effets de la psychothérapie chez l'enfant doivent être évalués après la transformation pubertaire pour apprécier si des fantasmes sexuels n'ont pas remis en scène le scénario traumatique et si l'association du plaisir et de l'agressivité est demeurée.

BIBLIOGRAPHIE

BOURDIN C., 1883, « Les enfants menteurs », *Annales médico-psychologiques*, 41(9), 280-305 et 374-386.

CAFFEY J., 1946, « Multiple fractures in the long bone bones infants suffering from chronic subdural hematoma », *Am. J. ROENTGEN*, 56, 163-173.

FERENCZI S., 1962, *Psychanalyse IV*, Paris, Payot.

FOURNIER A., 1880, « Simulations d'attentats vénériens sur de jeunes enfants », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 4, 498-519.

FREUD S., 1964, *Trois essais sur la théorie de la sexualité infantile*, Paris, Gallimard (Idées).

FREUD S., 1997, « Étiologie de l'hystérie », in *Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF.

KEMPÉ, and al., 1962, « The battered child syndrom », *Journal of the American association*, 181, 105-112.

MOTET A., 1883, « Du mensonge des enfants », *Annales médico-psychologiques*, 41(9), 304.

SILVERMAN F. N., 1953, « The Roentgen manifestations of unrecognised skeletal trauma in infants », *Am. J. ROENTGEN*, 69, 163-173.

TARDIEU A., 1856, « Des attentats à la pudeur et au viol », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 6, 100-145.

NOTES

1 BESSNER R., *The duty to report child abuse*, septembre 1999, sur Internet à son nom sur le moteur google.

AUTEURS

Catherine Bonnet

Pédopsychiatre et psychanalyste

IDREF : <https://www.idref.fr/03014793X>

ISNI : <http://www.isni.org/000000002812126X>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/12162204>

Adolescence et culpabilité « je t'aime, moi non plus... »

Chronique d'une souffrance institutionnelle

Anne-Claire Froger

DOI : 10.35562/canalpsy.959

TEXTE

- 1 « Institution je te hais, mais aime-moi, et surtout *garde-moi...* », tel semble être le cri d'un certain nombre d'adolescents placés en foyer à la suite des carences de leur environnement familial. Ceci exprime l'éminente confusion chez eux des sentiments d'amour et de haine, ainsi que le lien paradoxal noué avec l'objet. « Je vais te faire souffrir, je vais tout casser, mais surtout ne me rejette pas ! ».
- 2 Cette problématique très active de rupture du lien pose d'importants problèmes aux foyers qui doivent prendre en charge ces adolescents, en les confrontant notamment à la mise en échec partielle de leur fonction primordiale, à savoir les accompagner jour après jour dans la construction de leur projet personnel et professionnel. Comment accompagner ces adolescents qui se mettent eux-mêmes en danger avec leur entourage, qui multiplient les ruptures ou les rejets ? Ces configurations d'attachement paradoxal mènent souvent à une impasse.
- 3 Le cas de Maxime semble illustrer de façon assez exemplaire ces interactions conflictuelles qui peuvent se terminer par une rupture plus ou moins brutale, laissant des traces douloureuses chez chacun ; rupture marquée par un sentiment d'échec et de culpabilité.
Culpabilité, telle semble être la problématique centrale de ces amours violentes.
- 4 Maxime, 14 ans, est l'un des plus jeunes adolescents du foyer dans lequel je travaille comme éducatrice. Il est présenté à plusieurs reprises comme un garçon fragile, à l'histoire difficile. Un père qui n'est plus là, jamais évoqué ; une mère très attachée à ses enfants

mais qui ne peut les élever seule, assez démunie socialement et psychiquement – Maxime est le dernier d'une fratrie de trois garçons. Vincent, son frère cadet, qui était placé dans le même foyer que Maxime, est allé rejoindre son frère aîné, Thomas, dans son appartement. Tous les deux donnent très peu de nouvelles et ne voient plus leur mère.

- 5 L'arrivée de Maxime au foyer se passe bien. Il est scolarisé au collège. Les enseignants disent qu'il est capable d'atteindre un bon niveau scolaire, mais son travail est insuffisant et son attitude perturbatrice. Au foyer, ses premiers « écarts » de comportement passent relativement inaperçus tandis que d'autres adolescents plus âgés, à l'insertion plus précaire occupent le devant de la scène par leurs provocations qui entraînent le groupe.
- 6 Par la suite les comportements transgressifs de Maxime s'accroissent, y compris au collège qui signale ses absences répétées et envoie un avertissement pour comportement perturbateur. Au foyer, sa chambre n'est que désordre, par terre tout est jeté pêle-mêle : vêtements, cahiers, CD, magazines, nourriture. Le lit, déplacé au pied du lavabo, bloque la fenêtre ; le placard est vide et ses portes défoncées ; et Maxime entre en crise chaque fois qu'il lui est demandé de ranger un peu. Certains matins il ne veut pas se lever pour aller au collège et ses devoirs ne sont jamais faits. Au quotidien il se montre assez exigeant, particulièrement en matière d'argent de poche et de sorties, et son ton apparaît de plus en plus insolent.
- 7 Un soir, alors qu'une sortie est annulée, il entre dans une forte rage et entraîne le groupe à détruire le foyer. Un séjour de rupture de quelques jours est décidé un peu plus tard en réunion. Sa mise en application se révèle très difficile et douloureuse pour Maxime qui refuse de partir. Il nous donne la sensation de vivre un arrachement, et cela est relativement traumatique pour tout le monde, y compris pour les autres adolescents qui assistent muets à la scène, excepté l'un d'eux qui s'exclame « si c'était moi, j'aurais refusé de partir, j'aurais tout cassé dans le foyer ».

À son retour, rien ne change, les relations avec lui deviennent de plus en plus tendues, voire explosives.

- 8 Puis, lors d'un cours de sport, Maxime se fait une grave entorse à la cheville qui nécessite le port d'un plâtre. Ses déplacements deviennent difficiles et il se fait exempter de quinze jours de classe. Il reste alors en permanence au foyer où il échappe également à tous les services de table et autres charges pénibles qui lui reviennent au sein du groupe. Ses plaintes et son insolence sont à leur apogée à ce moment-là : il donne surtout l'impression d'être inaccessible à la discussion, il n'est quasiment plus que dans la révolte et la provocation.
- 9 Maxime provoque des réponses assez différentes, voire paradoxales, au sein de l'équipe éducative et s'engouffre dans cette faille ainsi créée. Dans des moments d'excitation ou de colère, Maxime « triomphe » de cette relative impunité qu'il peut parfois obtenir.
- 10 Un rapport de force s'instaure ainsi peu à peu avec lui. Toute l'institution se trouve alors focalisée sur lui. Les éducateurs s'unissent plus ou moins, portés par leur sentiment d'exaspération, pour le désigner comme ingérable et source des troubles au sein du foyer. La montée générale de la tension vient à inquiéter la direction. Finalement la décision est prise d'exclure définitivement Maxime du foyer. Avant de partir, il va complètement dégrader sa chambre en s'attaquant au placard et au faux plafond avec ses béquilles.
- 11 Peu après son départ, un mouvement de culpabilité réactionnelle émerge en réunion. Maxime qui avait été décrit comme un « manipulateur » devient un adolescent victime d'une institution au cadre mal défini. Le foyer est alors décrit par un éducateur comme une institution qui « abîmerait », voire « pervertirait » les adolescents qu'elle prend en charge, avec la réorganisation après-coup du souvenir d'un Maxime « innocent » à son arrivée. À cela s'ajoute rapidement la difficulté de voir un autre adolescent occuper la place laissée par Maxime et les mêmes phénomènes se reproduire. L'inquiétude est à son comble lorsque d'autres adolescents plutôt en bonne voie de réinsertion, qui se tiennent d'ordinaire à l'écart des auteurs de troubles, ponctuellement, tantôt l'un, tantôt l'autre, se mêlent à eux, voire prennent leur tête l'espace d'un soir.
- 12 En ce qui concerne Maxime, une place lui est proposée dans la maison d'accueil qui l'avait hébergé lors de ses séjours de rupture précédents, au cours desquels il s'était fait remarquer par son

comportement exemplaire. À la surprise générale, lors de la réunion d'admission, Maxime exprime le souhait de retourner soit au foyer, soit chez ses frères, qui le refusent. Il ajoute ensuite qu'il craint que ce qui s'est passé au foyer ne se répète dans cette maison à l'identique, que quelque chose en lui se manifeste de nouveau et l'amène encore une fois à se faire exclure.

13 Cette dernière remarque de Maxime, ainsi que le climat difficile qui a provoqué sa réorientation, m'a particulièrement interrogée sur ce qui s'était ici rejoué, certainement à l'insu de tous. Et c'est ce qui m'amène à proposer cette réflexion sur la problématique spécifique mise en jeu par Maxime, ainsi que ce que ces moments de crise provoquent dans le fonctionnement institutionnel.

14 En effet, ces éléments concernant Maxime semblent rendre compte d'un type particulier d'interactions qui trouve à se répéter régulièrement, car celui-ci reflète la problématique abandonnique de ces adolescents, et les attaques du lien qui la caractérisent. Maxime arrive dans ce foyer au sein duquel il trouve une place, et très rapidement il se met à tester le lien. Il met celui-ci à l'épreuve par ses différents comportements transgressifs qui s'accroissent au fil des semaines, jusqu'à ce que l'institution tout entière soit dressée contre lui et décide de l'exclure, par crainte que son comportement ne produise un effet de contagion au sein du groupe qui deviendrait incontrôlable. Pourtant Maxime exprime très bien à différentes reprises son angoisse et la souffrance que les séjours de rupture puis l'exclusion définitive génèrent chez lui.

15 Dans ces conditions, comment comprendre ce qu'il exprime lui-même comme une contrainte interne, qui le pousse ainsi à se retrouver répétitivement dans des situations de rupture du lien ? S. FREUD en était arrivé à penser en 1924 que ces conduites étaient l'expression d'un « besoin inconscient de punition¹ ». Par ailleurs, J. LAPLANCHE et J.-B. PONTALIS notent dans le Vocabulaire de la Psychanalyse que « l'usage du terme de besoin de punition met en relief ce qu'il peut y avoir d'irréductible dans la force qui pousse certains sujets à souffrir, en même temps que le paradoxe de la satisfaction qu'ils trouvent dans leur souffrance² ».

16 Or, ce concept conserve un aspect relativement énigmatique et difficilement saisissable. En effet, la clinique de Maxime rend compte

de cette contrainte qui l'agit de l'intérieur et le pousse à provoquer une réaction de rejet de la part de son environnement, cependant la satisfaction qu'il peut en retirer est beaucoup moins évidente. Quelle est donc cette perversion qui amènerait un sujet à éprouver de la satisfaction à se faire punir ? Et que comprendre par besoin de punition ?

- 17 Ce qui est en effet troublant dans cette clinique, c'est l'attitude répétée de Maxime visant à pousser son interlocuteur dans ses retranchements, jusqu'à l'exaspération, jusqu'à la rupture, alors même que cette conséquence le désespère ensuite. Il semblerait que Maxime, sans doute malgré lui, amène la personne qui l'investit à finalement le rejeter. Par ses comportements et les interactions qui se mettent en place, la rupture du lien se répète en se présentant comme ultime issue face au constat que vivre ensemble nous tue.
- 18 Il semble que ce soit ce type de relation destructrice qui est ici répété. Maxime est en effet apparu de plus en plus comme la source du chaos au sein du foyer, et pour s'en préserver il fallait l'éloigner.
- 19 On peut supposer alors que Maxime répète inconsciemment une relation passée traumatique, un vécu d'abandon inélaborable, qui dès lors est mis en acte répétitivement. Un noyau de culpabilité primaire l'amènerait à solliciter chez l'autre des sentiments négatifs à son égard, qui viendraient faire écho à son sentiment d'être fondamentalement « mauvais » et réactualiseraient ainsi une forme d'agonie liée à l'angoisse de perdre l'amour de l'objet. C'est l'acte anti-social que décrit WINNICOTT.
- 20 Cependant, du côté de l'institution, quelque chose paraît échouer à élaborer cette mise en acte de l'attaque du lien. Qu'est-ce qui l'entrave donc dans la compréhension de ce qui se répète à travers elle ?
- 21 Le foyer investit positivement Maxime. Supposons que l'institution attende de lui un même type d'investissement positif, le foyer se trouve alors confronté à une réponse paradoxale de la part de Maxime. Dans un mouvement de transfert par retournement (ROUSSILLON, 1999), celui-ci rejouerait en effet la distorsion de l'attente logique de l'interaction³. À un « suffisamment bon » investissement, Maxime répond par des attitudes

transgressives, provocatrices etc., qui découragent ceux qui l'accompagnent, et finissent par susciter une certaine colère liée à leur impuissance dans la situation.

- 22 Or, Maxime qui présente un mode d'attachement très peu « sécuritaire » à l'objet, se trouve certainement extrêmement sensible et réceptif à ce qu'il peut provoquer comme sentiment chez l'autre. Il est très probable qu'il perçoive l'irritation qu'il crée, et soit alors amené, alors même qu'il la redoute, à l'exacerber jusqu'à générer une hostilité latente à son égard. Il va ainsi provoquer toujours plus le « courroux » de l'objet, jusqu'à ce que celui-ci mette en acte une rupture, c'est-à-dire matérialise, concrétise cette agressivité que Maxime pressentait.
- 23 De son côté, l'institution se construit peu à peu une représentation « négative » de Maxime, autrement dit commence à le concevoir comme un « mauvais objet ». Ce qui vient alors confirmer Maxime dans son sentiment inconscient d'être fondamentalement « mauvais ». Dépendant dans la perception, qu'il peut avoir de lui-même, de l'image qui lui est reflétée par son environnement, du regard que l'objet pose sur lui, il provoque la confirmation du sentiment de ne pas être aimable au sens littéral. Il est pris ainsi dans la répétition à l'identique, d'interactions antérieures traumatiques se soldant par la rupture du lien.
- 24 La culpabilité qui apparaît après le renvoi de Maxime pose question sur la nature du lien que le foyer entretenait avec l'adolescent. En effet, cette culpabilité traduirait un sentiment de responsabilité face à cette issue vécue comme un échec. Ce qui nous amène à nous questionner sur une éventuelle théorie implicite qui aurait été construite au sein de l'institution concernant sa fonction primaire. Une théorie du soin, de type causaliste : « si nous investissons ces adolescents de façon « suffisamment bonne », nous le réparerons, nous le consolons de son histoire, et il réagira en allant mieux et en développant des interactions satisfaisantes ».
- 25 Or, l'institution attendant d'être confirmée comme une « bonne » institution, en retour de l'investissement positif qu'elle offre au sujet, peut se sentir désorientée dans cette configuration avec Maxime : l'identité de l'institution se trouve bousculée, sa capacité à « réparer » les sujets qu'elle accueille mise en défaut, ce qui peut réactiver une certaine culpabilité latente. Ainsi on peut observer des doutes

formulés sur la qualité de la prise en charge proposée, *après le départ de l'adolescent.*

- 26 On peut alors supposer que l'institution présente les mêmes incertitudes identitaires que les adolescents qu'elle accueille, que sa culpabilité se développe en miroir que celle éprouvée inconsciemment par Maxime. En effet, tandis que le noyau de culpabilité primaire se trouve réactivé lors de son renvoi du foyer, l'institution semble se trouver prise dans le même désespoir, et la même culpabilité, vis-à-vis d'un sujet avec lequel elle ne parvient pas à faire alliance. On peut repérer un autre effet pernicieux de cette théorie implicite qui conduirait l'institution à penser qu'elle n'est pas « suffisamment bonne » puisqu'elle n'arrive pas à « apaiser » les adolescents qu'elle prend en charge, voire produit l'effet inverse. Le raisonnement inconscient se trouverait là totalement réfléchir celui de Maxime qui peut se penser lui-même « insuffisamment bon » puisque rejeté.
- 27 Chacun à son niveau semble se trouver renvoyé à sa propre culpabilité, à son impuissance à recevoir une image gratifiante de l'autre. Les adolescents dénoncent les insuffisances du foyer, affirment qu'ils préféreraient être ailleurs, que c'est un « foyer de m... », sont perpétuellement dans la plainte et la revendication. Et l'institution, face aux transgressions qui surgissent, se trouve rapidement démunie. En effet, l'escalade dans les sanctions révèle assez vite que les adolescents ne les redoutent pas toujours mais au contraire les provoquent. Aussi lorsque l'institution n'a plus que la menace du renvoi à brandir, celle-ci se révèle assez vaine au bout du compte face à ce « besoin inconscient de punition » perçu par Freud : collusion mortifère entre une institution qui tente « d'avoir prise » sur des adolescents qui l'entraînent par là même vers une rupture du lien.
- 28 À l'issue d'un renvoi qui s'est opéré sous la forme d'un passage à l'acte défensif, chacun doit faire face à sa culpabilité : l'institution d'avoir rejeté Maxime, Maxime de l'avoir été. Au sein du foyer des autoaccusations apparaissent, et des déchirements internes resurgissent, à travers une croyance qui tente de réorganiser une culpabilité écrasante : « il allait bien en arrivant et c'est nous qui l'avons abîmé par notre manque de cohérence interne ».

- 29 Au bout du compte, cette clinique si dure se révèle être une clinique « de l'agonie », au sens de l'agonie primitive décrite par D.W. WINNICOTT, liée à un vécu d'abandon. Agonie qui se développe sur fond d'une incapacité à se séparer d'un objet duquel on attend une valorisation narcissique qui viendrait contre-investir l'obscur sentiment de culpabilité. Aussi les conduites destructrices de Maxime révéleraient plus fondamentalement une insécurité identitaire qui cherche appui sur l'image que lui renvoie l'objet.
- 30 Or, les passages à l'acte répétés de Maxime viennent bousculer le foyer précisément à un endroit où son identité est mal établie, restée fragile, en miroir de celle de Maxime. Trop menacée d'un point de vue identitaire, l'institution ne peut résister à ses sollicitations inconscientes qui l'appellent à « se penser » comme un « mauvais objet ». On peut supposer qu'au fond de lui-même, Maxime appelle désespérément l'objet à ne pas céder aux affects négatifs qu'il vient solliciter malgré lui, et qu'au contraire il cherche à rencontrer un objet qui contiendrait en lui ses propres sentiments d'amour et de haine déliés. Ce qui suppose que l'institution ait préalablement réduit son propre clivage interne et élaboré cette culpabilité primaire qu'elle porte également en elle-même. Seule issue pour dépasser d'une sorte de Loi du talion.
- 31 Cette situation, seul le refus d'un passage à l'acte sollicité inconsciemment par Maxime pour confirmer sa conviction d'être mauvais serait structurant et organisateur d'une différence intérieur/extérieur.
- 32 Or, faute d'une assise identitaire suffisante, l'aggravation apparente du tableau clinique – au lieu d'être interprétée comme une confirmation paradoxale qu'une confiance s'instaure dans le lien – désoriente l'équipe et vient renforcer son sentiment d'être une « mauvaise » institution.
- 33 Par ailleurs, une autre question se pose : le lien peut-il et doit-il toujours être maintenu ? Sans doute la réponse est-elle non dans des configurations où la destructivité que l'adolescent exerce à son encontre et contre l'institution est trop importante. C'est d'ailleurs là encore une assise narcissique suffisante qui lui permettra de ne pas s'en sentir exagérément coupable. La rupture du lien peut avoir un effet bénéfique s'il est possible de maintenir malgré tout une

continuité qui maintiendrait suffisamment liées ensemble les différentes parties que l'adolescent donne à voir et à ressentir.

- 34 « Je t'aime. – Moi non plus. » pourrait ainsi devenir : « Je t'aime, donc je te hais. – Je sais. »

BIBLIOGRAPHIE

ANDRÉ J. et coll., 2002, *Le temps du désespoir*, PUF, Paris.

CHABERT C., 2003, *Féminin mélancolique*, PUF, Paris.

FREUD S., 1981, *Essais de psychanalyse*, Payot, Paris.

JEAMMET Ph., 2000, « L'énigme du masochisme », sous la direction de J. ANDRÉ, *L'énigme du masochisme*, PUF, Paris.

ROUSSILLON R., 1991, *Paradoxes et situations limites de la psychanalyse*, PUF, Paris.

ROUSSILLON R., 1999, *Agonie, clivage et symbolisation*, PUF, Paris.

SEARLES H., 1977, *L'effort pour rendre l'autre fou*, Gallimard, Paris, 1965, tr. fr. 1977.

WINNICOTT D.W., 1971, *Jeu et réalité*, Gallimard, Paris.

WINNICOTT D.W., 2000, « La crainte de l'effondrement », *La crainte de l'effondrement et autres situations cliniques*, Gallimard, Paris, p.205-216.

NOTES

- 1 S. FREUD, 1924, « Le problème économique du masochisme ».
- 2 J. LAPLANCHE et J.-B. PONTALIS, *Vocabulaire de la psychanalyse*, p. 49.
- 3 T. B. BRAZELTON, 1982, « Le bébé : partenaire dans l'interaction », in T. B. BRAZELTON et al., *La dynamique du nourrisson*, ESF, Paris, pp. 11-25.

AUTEUR

Anne-Claire Froger

Titulaire d'un DEA de psychopathologie et psychologie clinique à Lyon 2,
Directeur de recherche René Roussillon

Sentiment de culpabilité et création

Monique Domenget

DOI : 10.35562/canalpsy.960

TEXTE

- 1 Si la Sublimation est au cœur de la problématique de la création, la Culpabilité y est centrale et je voudrais profiler la question de leur rapport à partir d'une étude d'un tableau de VAN GOGH. Je propose cette analyse sur le fond d'hypothèses (2002) que j'ai travaillées autour des figures de la culpabilité inconsciente et les relations que j'ai cherchées à établir entre culpabilité originaire (organisatrice de la vie psychique), primaire ou pré-ambivalente (désorganisatrice du travail psychique) et secondaire (comme résultante de l'intrication surmoïque de l'expérience primaire de la symbolisation). Jean GUILLAUMIN (1982, 1999) a notamment montré que toute forme de création s'enracine dans le travail de la pensée qui consiste de manière générale à changer l'état du moi dans son rapport à ses objets, à défaut d'agir sur eux. Le déplacement de la topique psychique sur un support matérialisé à l'extérieur constituerait un mode de sublimation des mouvements pulsionnels à la recherche d'une aire d'illusion externe, se substituant à la défaillance de capacité de rêverie des objets primaires. Ce travail d'externalisation des motions pulsionnelles se construirait sur la nécessité de travailler le motif du double en contrepoint de la découverte de l'altérité et pourrait, dans le meilleur des cas, se constituer comme un principe réorganisateur de la tiercéité à l'intérieur du moi. Didier ANZIEU (1981) a lui aussi montré l'importance du rôle de l'interlocuteur convoqué à l'extérieur, chargé d'assurer une contenance aux affects liés à la culpabilité de créer, au doute et aux auto-reproches qui en découlent, interlocuteur qui peut être saisi dans le monde interne comme le représentant d'une mère assurant l'illusion positive du trouver-crée et amener le créateur, tout comme un tout petit enfant, à prendre en compte progressivement l'écart entre réalité interne et externe. Il a souligné en particulier le paradoxe du travail du créateur qui consiste dans l'espoir de se faire aimer par l'un des personnages intériorisés qui composent son surmoi (pluralité

psychique, R. KAËS 2002) alors même qu'un surmoi sévère et cruel pour le moi stérilise ses ressources créatrices et l'empêche, privé de cette capacité à pouvoir être reconnu, de « se sentir être réellement ». Dans cette perspective, la sublimation impliquée dans le travail de création peut-elle supposer une culpabilité suffisamment tempérée, qui sous-tendrait le travail psychique sans détruire la reprise de la narrativité (GOLSE 2001, STERN 1989) impliquée dans le transfert de l'expérience interne sur le vécu subjectif de la relation aux objets extérieurs actuels ? Cette question rencontrant nécessairement celle de la position de l'objet objectif externe internalisé qui sous-tend ce transfert.

- 2 Se sentir être réellement (lettre 477 avril 88), c'est peut-être la quête incessante à laquelle Vincent VAN GOGH a été contraint, lui qui a été obsédé par le souci omniprésent, révélé par sa correspondance, de pouvoir représenter « la vraie vie » dans son œuvre picturale. Lui qui s'est abandonné dans cette quête au moment où il a pu ressentir une perte insupportable à la naissance de son neveu Vincent, comme si l'enfant venait se substituer à sa place dans les liens le reliant fantasmatiquement à son frère Théo, qui a toujours assuré dans la réalité un étayage vital que le peintre a toujours rêvé être indéfectible. Événement qui venait sans doute mettre à vif la blessure identitaire en redoublant une perte narcissique qui avait déjà eu lieu, au moment de sa propre naissance, alors qu'il lui était attribué le prénom de son frère aîné, mort et enterré un an auparavant, le même jour.
- 3 Antonin ARTAUD (1947) dans l'hommage qu'il rend au peintre (« Nul n'a jamais écrit ou peint, sculpté modelé construit inventé, que pour sortir en fait de l'enfer ») nous invite à penser que l'œuvre de VAN GOGH s'inscrit dans des processus créateurs qui partagent tous la même « contrainte à créer » (R. ROUSSILLON, 1998) fondée sur l'expérience d'une souffrance non subjectivée qui rattache la symbolisation au besoin vital de pouvoir s'en approprier le sens. Cette opposition, cette alternance et finalement cette fusion « entre la fièvre et la bonne santé », comme ultime tentative de liaison des mouvements pulsionnels, par laquelle semble procéder l'acte créateur du peintre, auquel Antonin ARTAUD s'identifie en décrivant l'épuisant travail auquel l'artiste a fini par succomber, a constitué l'un des points

d'articulation à l'étude psychocritique consacrée par Charles MAURON (1953) à la structure de l'inconscient chez VAN GOGH.

- 4 Mettant en parallèle le travail de répétition qui s'effectue simultanément dans l'œuvre peinte et dans l'écriture, il relève en particulier l'alternance des mouvements dépressifs et hypomaniaques et souligne l'impasse de cette répétition précipitée par la répression (S. FREUD 1913, 1926, 1929) des mouvements agressifs qui ne peuvent déboucher sur une issue symbolisante du vécu intérieur. Il relie l'intensité des mouvements dépressifs du peintre, entretenus par une mésestime profonde de soi qui l'a constamment accompagné et qu'il exprime tout au long de sa correspondance (ex. : lettre 133 de juillet 1880), à la puissance de l'exaltation qu'il va exprimer de manière de plus en plus vive, notamment en Avignon dans la chaude lumière du midi. Ces changements « alternatifs » dans l'humeur du peintre, accompagnés des excès de travail et d'alcool « pour atteindre la haute note jaune », vont lui apparaître comme un triomphe hypomaniaque sur le froid intérieur, mouvement jubilatoire qui succède ou accompagne les mouvements agressifs et les ruminations paranoïdes dont témoigne aussi sa correspondance (lettre du 22 avril 1882). Triomphe sur le froid intérieur que nous pouvons associer au désastre d'une identification impossible au modèle paternel qui lui a fait cruellement défaut (lettre 346 décembre 1883, lettre 379 septembre 1884). Mais ce froid intérieur, nous pouvons aussi bien l'associer à l'angoisse de perte de l'objet maternel lorsqu'il peint des racines en décomposition désespérément accrochées à la terre (lettre 195 juillet 1882), qui se signifie aussi sur ses toiles dans l'acte de couper les blés et de les rassembler, le corps engouffré dans la gerbe comme pour mieux s'assurer de l'emprise sur cet objet insaisissable ; ou encore dans ce qu'il représente dans l'acte de faucher ou de découper la paille, comme pour mieux s'emparer de cet objet que l'on désespère de pouvoir saisir. MAURON fait notamment référence à la dernière toile du peintre, juste avant son suicide le 29 juillet 1890, cette toile aux corbeaux, dans laquelle le champ fauché pourrait avoir la signification d'une mutilation de cet objet maternel libidinalement investi par le pôle agressif du mouvement pulsionnel. Et l'auteur souligne comment l'emprise est commandée par la terreur de la perte, par l'impossibilité d'atteindre à l'expérience de séparation sans

éprouver une déchirure intolérable : ce que Vincent exprime puissamment dans sa lettre 195 de juillet 1992 :

« J'ai terminé deux grands dessins. Premièrement un Sorow de plus grand format... L'autre, Les Racines, représente quelques racines d'arbre dans un sol sablonneux J'ai essayé d'exprimer la même idée dans le paysage que dans la figure : l'idée de s'enraciner convulsivement, passionnément dans la terre et de se trouver néanmoins, en partie arraché par les tempêtes. »

- 5 Précisons simplement que les toiles Sorow ont été inspirées par Sien, l'un des amours malheureux de Vincent, cette jeune prostituée dont il a dû se séparer sous la pression familiale, la seule qui ait pu, un temps, lui donner le sentiment de pouvoir partager « la vraie vie ». Précisons aussi que cette lettre fait écho à celle de la fin de l'année 1883 (lettre 331), écrite à son frère pendant la grave dépression qui l'étreint à Drenthe, état quasi-mélancolique qui semble bien déterminé par des imagos sans consistance, désagrégées, dans lesquelles il se noie et desquelles il tente désespérément de s'extraire.
- 6 Mais lorsque MAURON va s'intéresser aux fixations prégénitales qui peuvent se repérer dans l'œuvre peinte et l'écriture, il ne va pas intégrer l'impact des événements historiques concernant les conditions de sa naissance, alors qu'il en avait une connaissance intime (note de l'auteur p. 33) sur l'évolution libidinale du petit Vincent. Cela l'amène à interpréter l'impasse des identifications secondaires dans une configuration où le constitutionnel va servir de relais, reliant notamment les difficultés du peintre à vivre la rivalité fraternelle (qui se joue en particulier dans ses rapports conflictuels à ses amis peintres, dont la rupture avec GAUGUIN est restée la plus marquante) à une problématique œdipienne qui n'aurait pu être surmontée, dans une logique où l'impasse de la symbolisation primaire n'est pas convoquée. Il va rattacher les mécanismes défensifs, qui caractérisent selon lui une tentative pour rétablir un équilibre menacé par un désespoir latent à une dépression infantile « entre six mois et deux ans peut-être à la naissance du troisième enfant ». Il soutient son analyse du principe que « le premier né étant mort aussitôt, Vincent dû être particulièrement choyé... » et que « les autres naissances purent confirmer le sentiment d'abandon ». Il va ainsi rabattre la question du désespoir de l'enfant à une organisation

défectueuse de la libido, indépendamment du lien de l'enfant à ses objets primaires « L'agressivité et le besoin d'amour étaient probablement très forts dès l'origine ». Il ne peut se questionner ni sur les effets sur la mère de la perte de son premier-né, ni sur les effets d'une dépression maternelle liée à ce deuil impossible sur l'enfant de remplacement que semble avoir constitué Vincent né le même jour un an après la mort de ce frère aîné et portant son nom ; effet mortifère porté par l'inconscient maternel, et porté aussi par l'inconscient du père qui l'a reconnu sous ce nom d'emprunt.

- 7 C'est dans cette perspective que je propose de m'intéresser à cette nature morte, une bible ouverte reliée en cuir, sur fond noir, avec un avant-plan brun-jaune et un petit livre fermé apposant sa note jaune citron à ses côtés : « La Joie de Vivre » de ZOLA, toile peinte « en une fois le même jour », l'année de la mort de son père décédé au printemps (lettre 429 octobre 1985). En essayant de décrypter le message paradoxal que nous percevons au-delà de l'opposition perceptible en termes de conflit de générations. Et cherchant à saisir, au-delà de la rivalité œdipienne auquel C. MAURON fait référence : « ZOLA contre la Bible », et de révolte assouvie envers son père, Pasteur, dans ce message provoquant qu'il est censé produire, la souffrance narcissique contenue par la création, dans ce qu'elle cherche à symboliser du rapport de l'artiste à ses identifications inconscientes. Nous sommes alors saisis par l'opposition de l'ombre et de la lumière, par le contraste entre le noir et la couleur ; et par les deux bougies éteintes, la petite estompée derrière cette bible ouverte sur le Livre d'Isaïe 53, la grande dominant le petit livre fermé de ZOLA. Tous ces éléments nous invitant à nous intéresser aux contenus représentatifs, en lien avec le contexte de vie du peintre entourant sa mise en œuvre.
- 8 Cette petite toile appartenant au Musée d'Amsterdam consacré à VAN GOGH n'est pas très connue, elle n'est pas prise systématiquement comme toile de référence dans les quelques publications que j'ai pu lire (en 1942 il en était recensées 777 – P. BONAFoux 1987) Il faut donc considérer ce travail d'analyse comme une approche qui privilégie un axe d'écoute au-delà du regard porté sur le peintre. Son intérêt se porte à repérer les processus psychiques à travers l'œuvre inscrite dans son histoire et ce que l'une nous fait vivre en contrepoint ce que l'autre nous révèle. L'œuvre qui focalise ainsi notre attention se

présente alors comme le fil inducteur d'une trame associative tissée aux identifications de l'artiste. Sa vérité est sans doute ailleurs.

- 9 Elle a donc été peinte en un jour, en octobre 1885, l'année de la mort de son père décédé au printemps. Elle se situe après toute une période de doute sérieux sur sa propre capacité à devenir peintre alors qu'il refusait de s'identifier aux modèles académiques proposés notamment par son cousin MAUVE, peintre connu et respecté ; après l'échec terrible qui ne lui a pas permis de devenir Pasteur comme son père ; dans ce moment de deuil où il est confronté et au tout début de cette période de mutation profonde concernant l'introduction de la couleur dans sa palette.
- 10 Le noir faisait l'objet depuis le début (1881) de discussions passionnées l'opposant à son frère Théo, qui l'incitait à sortir de ces teintes sombres destinées, pour Vincent, à exprimer « La vraie vie », dans le rapport identificatoire au Peintre Millet qui s'est joué d'abord autour de la souffrance des petites gens (lettres 399, 400, 428 avril 1885). L'utilisation du noir, il la réfère aussi aux peintres de la couleur (tel que DELACROIX, VERONESE, VELASQUEZ, qui utilisait « non pas un, mais vingt-sept noirs ! ») qui pouvaient transformer « la boue en lumière ou en nuance innommable ». Sa correspondance nous permet de saisir l'enjeu pulsionnel de l'analité primaire (A. GREEN 1993), dont nous aurions à déployer l'analyse pour approfondir la question du rapport du surmoi à l'idéal chez VAN GOGH, dans ce besoin de transformation qui sous-tend son idéal de peintre référé aux nombreux autres qui l'ont précédé.
- 11 D'un autre côté, la littérature va offrir au peintre un autre pôle identificatoire qui se fonde, entre autres, sur BAUDELAIRE, MAUPASSANT, BALZAC et surtout l'œuvre de ZOLA, dont la peinture réaliste de la vie permet d'atteindre, à la manière de la grande figure étayante de MILLET, la misère de la nature humaine pour Vincent. La grève des mineurs de 1884, décrite dans *Germinal*, que son frère Théo lui a fait parvenir en 1885 (lettre 409), fait écho à l'expérience qu'il a vécue 6 ans plus tôt dans le Borinage, au moment où il s'est consacré aux plus pauvres, au nom de l'Évangile, avant de devoir renoncer à être le Pasteur de ces âmes ; Nous pourrions ainsi penser que la peinture s'est constituée peu à peu comme « un produit substitutif » aux sermons qu'il n'a pas pu prononcer, échec venant redoubler

l'impossible identification à son père, dont il semble avoir subi les effets d'une communication paradoxante (lettre 345 décembre 83) mais échec détourné, transformé, sublimé dans cette contrainte à prendre appui sur d'autres figures identifiantes.

- 12 À partir de ces quelques éléments nous voyons comment la Bible condense tout un faisceau de signifiants concernant l'investissement pulsionnel du peintre dans son rapport à l'imgo paternelle, parmi lesquels les pulsions ambivalentes sont à la fois mises au premier plan et en même temps fortement contre-investies par la référence au texte biblique auquel le peintre fait expressément référence en représentant le livre ouvert au chapitre 53 du *Livre d'Isaïe*. Ce texte biblique s'intègre dans la deuxième partie du Livre, appelée *Livre de la Consolation d'Israël*, rappelant le fidèle à l'arrivée du Rédempteur, « qui a pris sur lui la faute de toute la multitude ». Sans entrer plus avant dans l'exégèse du texte, signalons que cette partie du Livre n'a vraisemblablement pas été écrite par Isaïe lui-même puisqu'elle semble postérieure de deux siècles en fonction de la prise de Jérusalem (*bible de Jérusalem*, p. 1270). Ces éléments ne devaient pas être inconnus de Vincent qui a suivi l'enseignement pour devenir Pasteur. Ils vont dans le sens d'un poids supplémentaire dans la culpabilité éprouvée par le peintre à ne pas pouvoir se saisir, pour des raisons multiples, dans ce rôle de continuateur de l'œuvre paternelle.
- 13 En contrepoint le roman de ZOLA : *La joie de vivre*. Titre paradoxal pour un livre qui fait sans doute partie des romans les plus sombres de la série *Les Rougon-Macquart*, tableau de la souffrance et de la mort mais surtout de l'emprise maternelle et de la perversion du désir qui débouchent sur la résignation, l'abnégation de l'enfant spolié au profit d'un autre. Tableau de famille du Second Régime dans lequel le père se replie narcissiquement sur sa maladie, est absent de la vie occupe en même temps tout l'espace de cet enfant qui précisément se dévoue pour le soigner. Ce roman est porteur de toute une série de représentations concernant les imagos parentales, dont les plus caractéristiques, pour ce qui concerne notre étude, sont à la fois l'insuffisance d'étayage et le manque d'investissement libidinal de la part du père et l'indifférente froideur de la mère narcissique, dont l'amour étouffant pour son fils au détriment de sa nièce orpheline qui lui est confiée, contribue à détruire chez ce dernier les capacités à devenir un homme et entraîne la fillette au sacrifice d'elle-même.

- 14 Si l'identification à ZOLA se fait autour du père absent et de la mère morte, il faut aussi noter un autre parallèle que nous pouvons noter entre la fascination de l'auteur pour la scène de l'accouchement décrite dans le livre, alors que l'enfant n'en finit pas de se séparer de sa mère (« dans le sang et dans l'ordure, faisant craquer le ventre des mères, élargissant jusqu'à l'horreur cette fente rouge, pareille au coup de hache qui ouvre le tronc et laisse couler la vie des grands arbres »), qu'il naît à moitié mort sous le regard de son jeune père incapable d'aucun secours, et l'éblouissance qui prend VAN GOGH qui le fait tomber raide en Avignon, chaque fois que dans la nature il se retrouve à peindre des grottes ou des carrières, dont ses toiles évoquent le sexe d'une femme. Il faut alors faire l'hypothèse que le travail de labour et de taille qu'il entreprend dans l'œuvre picturale renvoie directement au travail de désenprise impossible et à l'incapacité de père de se présenter comme un principe tiers pour aider au travail de différenciation. Et renverrait aussi à la problématique du meurtre potentiel de l'objet sur l'enfant, ou par l'enfant, lors du processus d'individuation, telle qu'elle peut être impliquée dans la mélancolie.
- 15 Cette identification serait symbolisée dans le tableau notamment par les deux chandelles éteintes : à la mort de son père, tout se passe comme si Vincent, à la faveur des identifications latérales sur la personne de ZOLA en particulier (confronté lui-même à la mort de sa mère au moment où il entame son roman en 1880, et à la disparition « d'un père littéraire » en la personne de FLAUBERT) déplaçait et condensait toute l'horreur de ses identifications inconscientes à l'imgo maternelle, ressaisies malgré tout dans un mouvement de triomphe maniaque, comme un moyen pour faire face à la mort réelle du père, à la culpabilité liée à ses mouvements ambivalents envers lui et éviter l'effondrement dépressif. Ce qui nous renverrait bien au travail de la mélancolie et au processus qui consiste à s'identifier à l'objet perdu, perdu pour la symbolisation du deuil et le travail de séparation qu'il implique.
- 16 En témoignerait la couleur jaune citron, couleur qui apparaît pour la première fois dans ce tableau, que l'on peut associer à la « haute note jaune » recherchée en Avignon quelques années plus tard lorsque pris entre deux feux, « l'hallucination qui épuise et l'art qui apaise », il se jette à corps perdu dans une production hypomaniaque associée à la prise d'alcool qui étaye cette fuite en avant pour éviter les crises

(crises épileptoïdes, considérées par MAURON comme une défense ultime contre la démence, consistant en une décharge dans le soma destinée à provoquer une sorte d'anesthésie contre la violence des hallucinations).

- 17 La question qui se pose et qui introduit à la nécessité de creuser la problématique de la sublimation est celle de savoir comment, à partir de quels événements, événements psychiques ou de la vie réelle, un jour, le processus qui avait garanti à Vincent, jusqu'à un certain point une sorte de contention à la conflictualité interne a cessé de pouvoir transformer ses mouvements pulsionnels et l'a précipité, une troisième fois, d'un coup de fusil, à retourner le mouvement meurtrier contre lui, « à la manière du garde champêtre qui abat le chien devenu dangereux » (lettre 346 décembre 1883). Car si en effet la sublimation est un mouvement plutôt qu'un aboutissement « peut-être le mouvement même de la transformation pulsionnelle » (Patrick MILLER 1998), il reste que le processus ne se soutient pas de lui-même. Et vraisemblablement, comme tout processus pulsionnel, la qualité des objets à partir desquels il se dérive détermine en partie la possibilité d'assurer une suffisante métabolisation des processus en jeu sur les objets de transfert. Si comme le soutient André GREEN, la sublimation ne protège de rien, le destin de VAN GOGH nous le montre assez, il reste à comprendre et à préciser le rapport de la culpabilité primaire à ce processus particulier d'externalisation pulsionnelle lorsqu'il échoue à transformer les mouvements ambivalents dont il s'origine.
- 18 En 1923, S. FREUD ne nous propose-t-il pas que : « toute sublimation se produit par l'intermédiaire du moi, lequel transforme d'abord la libido sexuelle en libido narcissique pour lui poser ensuite de nouveau but » ? Si les aventures de la sublimation nous racontent l'histoire de la rencontre avec l'objet, elles portent nécessairement les traces du travail psychique auquel le moi a été soumis, sous la contrainte du principe de plaisir, pour en symboliser l'expérience. Les manifestations de la culpabilité inconsciente pourraient alors rendre compte des conditions dont le moi a pu disposer pour transformer la situation de dépendance primaire et mieux saisir la part de l'autre, de l'objet, rencontré pour ce travail.

BIBLIOGRAPHIE

- ANZIEU, Didier, 1981, *Le corps de l'œuvre*, Gallimard.
- BONAFoux, Pascal, 1987, *Van Gogh, le soleil en face*, Gallimard 2000.
- DE LEEUW, Ronald, 1995, *Van Gogh au Musée Van Gogh*, Éditions Wander, Zwolle.
- FREUD, Sigmund, 1913, *Totem et Tabou*, 1923, *Le Moi et le ça*, 1926, *Inhibition symptôme angoisse*, 1929, *Malaise dans la civilisation*.
- GOLSE, Bernar, 2001, « Pour grandir » in *Naître et grandir autrement*, dirigé par C. BERGERT AMSELEK, Desclée de Brouwer.
- GREEN, André, 1993, *Le travail du Négatif*, Les Éditions de Minuit.
- GUILLAUMIN, Jean, 1982, « La souffrance travaillée par la pensée » in *Souffrance, plaisir et pensée*, Collectif, Les belles lettres, 1999, *Le Moi sublimé*.
- KAËS, René, 2002, « Médiation, analyse transitionnelle et formations intermédiaires » in *Les processus psychiques de la médiation*, Collectif dirigé par B. CHOUVIER, Dunod.
- La bible de Jérusalem*, Les Éditions du Cerf, 1998.
- MAURON, Charles, 1950-1955, *Van Gogh, Études psychocritiques*, Éditions José Corti 1990.
- MILLER, Patrick, 1998, « Malaise dans la psychanalyse » in *RFP : La sublimation*, PUF.
- ROUSSILLON, René, 1998, « Désir de créer, besoin de créer, contrainte à créer, capacité de créer » in *Symbolisation et processus de création*, Collectif, Dunod.
- VAN GOGH, Vincent, 1870/1890, *Lettres à son frère Théo*, Grasset 1937 nouvelle édition 1990, 1853/1890, *Correspondance générale Tome 2*, Gallimard 1960, nouvelle édition 1990.

AUTEUR

Monique Domenget

Psychologue clinicienne, docteur en psychologie et psychopathologie cliniques, diplômée de Lyon 2, enseignante vacataire en clinique à Bron

IDREF : <https://www.idref.fr/067278825>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000431790746>

Écho

Quelques aspects de la réforme de la Licence...

Jean-Marc Talpin

PLAN

Tout d'abord, pourquoi une nouvelle réforme ?

Une réforme, comment ?

TEXTE

- 1 Septembre 2003 sera pour Lyon 2 et pour quelques autres universités françaises l'année du passage à la nouvelle licence, en attendant, en principe en septembre 2004 le passage aux masters. Il se dit beaucoup de choses, et leur contraire, sur cette réforme. Nous allons donc essayer d'y voir un peu plus clair.

Tout d'abord, pourquoi une nouvelle réforme ?

- 2 La réforme actuelle s'inscrit dans le projet L-M-D (licence-master-doctorat), encore appelé 3-5-8., projet qui vise à unifier sur le plan international, et en particulier européen, les niveaux de diplôme. Ce projet joue de plus la carte du déplacement des étudiants au cours de leur cursus, ce qui se traduit par le fait que la nouvelle licence ne doit plus être pensée en année mais en semestre, chaque semestre réussi valant 30 crédits européens de transfert (ou ECTS), la licence étant obtenue dès lors que l'étudiant a validé 180 ECTS.
- 3 Le DEUG cependant demeure encore pour quelques années à titre de diplôme intermédiaire. Il faut bien constater que ce diplôme ne servait plus à rien, les recrutements se faisant soit au bac soit à bac plus trois (au minimum).

Une réforme, comment ?

- 4 À cette réforme nationale s'ajoutent les choix de Lyon 2 dans la répartition des enseignements, dans le nouveau calendrier et dans la répartition horaire.
- 5 En ce qui concerne le premier point il faut souligner que si les étudiants ont toujours le même nombre d'heures de cours, ils auront moins d'enseignements spécifiques à la psychologie et plus d'enseignement d'ouvertures : langue, informatique, nouvelles technologies, mais aussi stages et Unités d'enseignement (UE) de préparation à la vie professionnelle. En effet, cette réforme propose des moyens pour que la sortie des étudiants au niveau trois ne soit pas une sortie par l'échec mais un véritable choix.
- 6 En ce qui concerne le second point, le principal changement est que les cours dureront 1 h 30 et non plus 2 heures, soit 21 heures et non plus 24 heures par semestre.
- 7 Le dernier point concerne le calendrier : pour plus de précision, il faudra vous y reporter attentivement. Notez au passage l'apparition d'une semaine de vacances à Toussaint, le retour à deux semaines pour Pâques, le retour d'une deuxième session (pour le deuxième semestre) en septembre...
- 8 Sur le plan pédagogique, cette réforme sur laquelle la commission pédagogique et le conseil de l'institut de psychologie travaillent depuis plus d'un an, se traduit par l'articulation de deux logiques : l'une permet aux étudiants d'identifier les différentes sous-disciplines de la psychologie (clinique, sociale, cognitive, du développement, différentielle), l'autre de travailler à partir d'objets, de thèmes ; ceux-ci seront alors abordés par les différentes sous-disciplines, afin de ne pas perdre de vue l'unité de l'homme et, peut-être, de la psychologie.
- 9 Cette réforme, comme toute réforme d'envergure, demandera sans doute des ajustements. Nous comptons sur vous, via vos représentants ou directement, pour nous faire connaître vos remarques.
- 10 Dernière remarque pour rassurer ceux qui abordent la réforme sans avoir fini leur année : une grille d'équivalence a été élaborée et validée

par le CEVU (Conseil des études et de la vie universitaire) avec pour règle de ne jamais être défavorable aux étudiants.

- 11 Bonne rentrée donc dans ces nouveaux habits qui ont tout de même, quant au nombre de contenus qui nous paraissent fondamentaux, un air de famille avec les anciens.

AUTEUR

Jean-Marc Talpin

Responsable de la commission pédagogique

IDREF : <https://www.idref.fr/087994194>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0002-2979-7442>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/jean-marc-talpin>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000004710772>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/15595586>